
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 23/1 (1996)

DOI: 10.11588/fr.1996.1.59769

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Frank REXROTH, *Deutsche Universitätsstiftungen von Prag bis Köln. Die Intentionen des Stifters und die Wege und Chancen ihrer Verwirklichung im spätmittelalterlichen deutschen Territorialstaat*, Köln, Weimar (Böhlau) 1992, IX-347 p. (Beihefte zum Archiv für Kulturgeschichte, 34).

Ce livre de 347 pages et 6 photographies h.-t. est la reprise d'une thèse présentée en 1988 à l'université de Fribourg en Br. Comme il est d'usage dans les dissertations allemandes, l'ouvrage lui-même et chacun des chapitres commencent par une solide mise au point historiographique. Le livre se termine par une bibliographie générale, bien informée pour la production en langue allemande, plus sommaire pour le reste (cf. la confusion, p. 314, entre le volume *Les universités européennes du XIV^e au XVIII^e siècle*, Genève 1967, et le volume éd. par J. Paquet et J. Isjewijn, *Les universités à la fin du Moyen Age*, Louvain 1978), suivie d'une dizaine de pièces justificatives et d'un index.

Il est bien connu que l'apparition, la multiplication et la croissance rapide des universités dans les pays de langue allemande ont été un des traits les plus importants de l'histoire universitaire européenne de la fin du Moyen Age. Les travaux de R. C. Schwinges ont permis de prendre la mesure quantitative du phénomène et d'en apprécier la portée sociale. F. Rexroth, lui, nous propose une relecture avant tout politique de cette histoire ou du moins de sa première phase, celle qui correspond à la seconde moitié du XIV^e siècle. Il a donc retenu les cas de Prague, Vienne, Kulm, Heidelberg et Cologne – écartant, on ne sait trop pourquoi, celui d'Erfurt.

Pour chacun de ces cinq cas, il examine attentivement les circonstances qui ont précédé et accompagné la fondation universitaire. Il prend en compte les divers actes de fondation, c'est-à-dire à la fois les chartes princières et les bulles de confirmation pontificales, ce qui nous vaut de minutieuses études diplomatiques, complétées, notamment pour Prague, par un très intéressant paragraphe sur la sigillographie universitaire.

La naissance des premières universités allemandes apparaît dans cette perspective comme directement liée aux mutations qui ont accompagné le développement de l'Etat territorial moderne. La volonté du prince (et de l'Ordre teutonique à Kulm) de s'affirmer dans sa capitale l'amène d'une part à définir sa propre politique religieuse et à reconsidérer ses rapports avec la papauté, d'autre part à rechercher, y compris dans le domaine éducatif, l'appui de certains groupes sociaux au détriment d'autres plus réticents. C'est généralement entre la noblesse et la bourgeoisie (de Prague, de Vienne, etc.) que se joue principalement ce jeu complexe. Le poids du clergé local et, dans une moindre mesure, des docteurs destinés à constituer le corps enseignant initial est également à prendre en compte.

Pertinentes et prudentes, les analyses de F. Rexroth emportent généralement la conviction. Elles confirment à quel point les fondations d'universités étaient devenues à la fin du Moyen Age un enjeu politique de première importance, tant pour les villes que pour les princes territoriaux. Il faut maintenant souhaiter qu'une recherche de ce type soit étendue au XV^e siècle, voire élargie aux autres pays européens qui, telles la France et l'Espagne, ont également connu de nombreuses fondations universitaires à la fin du Moyen Age, dans des contextes qui, pour être différents du contexte allemand, n'en mettaient pas moins en jeu des aspirations politiques et sociales du même ordre.

Jacques VERGER, Fontenay-aux-Roses

Peter SCHUSTER, *Das Frauenhaus. Städtische Bordelle in Deutschland 1350 bis 1600*, Paderborn, München, Wien, Zürich (Schöningh) 1992, 239 p. et [VIII] ill.

Tel que son titre l'annonce, l'étude de Peter Schuster s'intéresse aux bordels des villes allemandes entre 1350 et 1600, c'est-à-dire à ces maisons de filles, établissements publics et surveillés qui encadraient la prostitution publique des maisons communes que l'on aura soin en effet de distinguer de la prostitution occasionnelle et dissimulée des »filles secrètes«.

A travers l'étude des motivations matérielles et morales qui ont conduit à l'ouverture de ces établissements, à travers l'observation des conditions de vie et de travail, et de l'origine sociale et géographique des prostituées, l'auteur parvient à un portrait des maisons communes des principales villes allemandes au XV^e siècle qu'il qualifie de «siècle des bordels».

L'auteur part légitimement du présupposé selon lequel la prostitution renseigne l'historien sur le fonctionnement et l'organisation d'une société prise dans son ensemble, même s'il évacue un peu rapidement le thème de la marginalité (la prostitution publique n'est-elle pas une normalisation ou tout au moins une rationalisation de la marginalité ?). Il reconnaît d'autre part ne pas avoir directement traité de la position de l'Eglise face à ce problème ni du mouvement des Repenties, au motif que l'Orde de Marie-Madeleine n'aurait pas proposé aux XIV^e et XV^e siècles de perspectives alternatives d'existence, ce qui demanderait encore confirmation ... Et pourtant, à notre sens, ces deux thèmes auraient pu considérablement enrichir la description à laquelle Schuster se livre dans ses deux premiers chapitres de l'installation de maisons de filles dans les villes allemandes. En effet, la législation urbaine qui en bien des cas a effectivement poussé à l'ouverture de ces maisons communes n'est pas seulement le produit d'une évolution du droit (p. 25) mais entretient sans doute des rapports avec la position de l'Eglise et les prédications des Ordres Mendians qui avaient précisément pris pour cible au XIII^e siècle la ville et ses déviances. Il n'en reste pas moins que la maison de filles ou de femmes communes (Frauenhaus) accompagne le développement d'une administration urbaine plus rationnelle, plus scrupuleuse et plus ordonnée. Mais nous continuons de penser, à la différence de l'auteur, qu'une telle législation municipale, surtout à la fin du Moyen Age, ne saurait se comprendre du seul point de vue juridique et institutionnel, mais entretient des rapports étroits avec l'attitude et le droit de l'Eglise que Peter Schuster a préalablement mis d'emblée sous le boisseau.

La liste précieuse que l'auteur nous donne des fondations de bordels depuis la création de Lucerne en 1318 fait apparaître un véritable pic entre 1380 et 1430, accélération que l'on observe également dans les pays français et italiens. Une carte montre une particulière concentration autour d'un grand axe urbain NE-SO de la Saxe à la Souabe, sans que l'on sache vraiment pourquoi les espaces rhénan, westphalien et plus largement septentrional paraissent ainsi délaissés (volonté des villes ou absence de sources ?). L'auteur n'en dit pas plus d'une géographie régionale de la prostitution qui serait pourtant fort utile et là encore ne pourrait que s'enrichir d'une comparaison avec les forces locales d'Eglise et du clergé.

La situation des bordels en ville montre d'autre part non point la recherche privilégiée de l'eau ou de la densité humaine comme on l'a souvent cru, mais une place opportune près de l'enceinte et donc des points de passage de la muraille dont on sait qu'ils étaient de fait les lieux de tous les trafics. Peter Schuster y voit l'effet de la Peste qui pousse à une stratification et à une segmentation plus poussées des sociétés urbaines après 1348 avec son lot d'enfermements et d'exclusions. Il ouvre timidement une autre voie possible: celle de la modification des rapports homme-femme, de l'évolution du couple et du mariage, et donc du sexe et de l'amour. La perspective était stimulante, mais est malheureusement trop vite délaissée, faute peut-être des lectures adéquates puisque aucune «Histoire de la vie privée», «Histoire des Femmes» ou «Histoire de la Famille» ne figure en bibliographie.

L'auteur nous invite ensuite à entrer plus avant dans ces hôtels du plaisir rémunéré. Les plus grandes de ces maisons étaient à Munich, Wurzburg et Nuremberg. Toutes étaient sous la régie d'un tenancier-tavernier chargé en théorie de faire respecter les fermetures aux jours des grandes fêtes religieuses, même si les multiples condamnations que consignent les actes des tribunaux urbains attestent que la pratique s'écartait de telles prescriptions. Les sources montrent d'autre part – mais qui en serait surpris – que le bordel servait aussi de taverne, de restaurant-auberge et de maison de jeu. Mais en dehors du jeu et du commerce de tous les sens, la maison commune était le théâtre d'une très grande violence. Si bien que l'on en arrive rapidement à douter que les maisons de prostituées aient pu constituer le facteur d'ordre que les autorités en espéraient.

Suivant ensuite les traces des études de Jacques Rossiaud, Peter Schuster repère bien la pauvreté comme cause première de l'entrée en prostitution (l'absence de référence aux travaux de Michel Mollat est ici bien dommage), ainsi que les contraintes que faisaient peser sur les filles les souteneurs qui n'hésitaient pas à violer d'abord leurs victimes qui, ainsi qu'à Dijon ou dans les villes rhôdaniennes, avaient entre 14 et 16 ans en moyenne. L'auteur constate également combien les officiers chargés de faire respecter les règlements urbains en faveur d'un certain statut de prostituées n'étaient pas les derniers à alimenter en fait eux-mêmes les réseaux. Il semble que les prostituées n'obtenaient assistance et charité des institutions municipales ou ecclésiastiques qu'en cas de grossesse ou de maladie, car les quelques sources qui permettent d'en juger attestent que les prostituées qui parvenaient à sortir de la maison commune n'avaient aucun bien ni argent. Cette pauvreté semblait être le lot commun de toutes les filles joyeuses, hormis les quelques privilégiées qui parvenaient à devenir maquereelles ou tenancières. Car cette figure centrale de tout ce milieu était bien le plus souvent une ancienne du métier, du moins dans l'Allemagne moyenne car dans l'Allemagne du Sud, c'était semble-t-il l'élément masculin qui dominait plutôt. Ce patron ou cette patronne de l'établissement était l'interlocuteur des autorités municipales bien qu'aucun ne pût acquérir nulle part le droit de bourgeoisie.

L'ouvrage fournit de précieux renseignements sur le coût d'une visite au bordel. Les tarifs connus de la ville de Nördlingen varient entre 2 et 5 Pfennig à la fin du XV^e siècle pour un rendez-vous diurne et jusqu'à 15 Pfennig pour une nuit complète, chiffres qu'il importe de comparer avec le salaire journalier d'un manœuvre qui oscillait alors entre 15 et 20 Pfennig: autant dire que la fréquentation du bordel n'était pas inabordable. Et de fait, on trouve tous les milieux parmi les visiteurs recensés, seuls les Juifs étant plus repoussés et surveillés que les autres. Les analyses de l'auteur viennent ici confirmer ce que l'on savait déjà pour Paris ou pour Avignon: la fréquentation du bordel, loin d'être une honte, était reconnue d'utilité publique et considérée comme un facteur de tranquillité si l'on en croit les sources judiciaires qui enregistrent une très faible proportion de délits sexuels.

La dernière partie de l'ouvrage, moins descriptive et plus explicative, s'attache à replacer la prostituée dans l'ensemble social que forme le corps de ville à la fin du Moyen Âge. Elle n'est pas totalement exclue de la communauté et bien des occasions s'offrent qui l'associent à la vie publique: fêtes, défilés, processions ... liste incomplète car l'auteur ne mentionne pas ces occasions privilégiées que formaient les fréquentes visites princières ou les entrées royales dans une ville (d'autant que la monarchie demeure encore très mobile). Le mariage pouvait également constituer une voie de réintégration dans la société. Mais si le clergé continuait de tenir l'union légitime pour suffisant à laver la tâche passée, les corps de métier dans la période observée furent par exemple de plus en plus restrictifs, à l'image d'une société qui évolue et tend en effet à se fermer à la fin de la période. Le vocabulaire change dans la seconde moitié du XV^e siècle: putain devient la dénomination plus courante et surtout plus infamante et les prescriptions vestimentaires plus contraignantes. Une liste vient faire le tour de ces dispositions ville par ville mais n'aboutit pas à un travail sur les étoffes ou les couleurs, l'absence il est vrai de toute référence aux travaux de Françoise Piponnier ou de Michel Pastoureau ne facilitant pas l'enquête ...

Le livre conclut donc sur une marginalisation plus prononcée de la prostitution (ou des prostituées telles qu'elles exercent vers 1500 ?) qui prépare la suppression des maisons communes par la Réforme. Ici encore on peut donner raison d'un côté à l'auteur lorsqu'il fait le départ entre une période de plus grande tolérance et la montée des répressions dans tous les domaines qui conduit à une «ghettoisation» à laquelle les filles joyeuses n'échappent pas. Mais d'un autre côté on se prend à regretter que ces observations sur la montée des interdits, surtout en matière privée, depuis les années 1470, ne se nourrissent pas suffisamment d'interrogations plus larges sur des changements possibles dans les mœurs, le couple, les façons d'aimer ... Un débat pouvait être ici lancé: celui des fondements culturels et personnels d'une

«moralisation» indéniable des exigences et des législations des autorités publiques, évolution attisée encore par l'épidémie de syphilis des années 1496–1499. Cette épidémie dans d'autres domaines a d'ailleurs révélé, comme toute crise, les faiblesses d'un système et provoqué des réajustements entre conduite des affaires publiques et sphère des comportements privés: la prostitution encadrée dans les maisons communes depuis le début du XIV^e siècle n'a-t-elle pas souffert de ces mises à jour qui précéderent plus souvent qu'on l'a dit les mouvements de la Réforme? Peter Schuster a néanmoins senti tout l'enjeu d'une telle interrogation en concluant sur la disparition d'une prostitution encadrée et enfermée comme signe d'une société en mal mais aussi en quête d'intégration.

En dépit de quelques questions laissées sans réponse qui côtoient cependant des pistes suggestives, le livre de Peter Schuster confirme pour l'espace allemand bien des hypothèses et bien des conclusions avancées pour d'autres régions, et l'exercice faisait défaut pour les villes allemandes. On regrettera maintenant l'absence d'index des noms de lieux qui eût permis une meilleure orientation cas par cas et ville par ville, et eût surtout mis en lumière des restrictions géographiques écartant de l'enquête un peu trop rapidement les villes rhénanes par exemple (dont Strasbourg), lors même que cette «rue des curés» entre Bâle et Cologne eût permis de s'interroger sur l'attitude de cités très cléricalisées face aux maisons de filles ... Parmi les histoires de villes mentionnées, une actualisation de la bibliographie devrait être opérée, ainsi pour Francfort-sur-le-Main dont la nouvelle monographie datée de 1991 n'a pas été citée.

Si cette bibliographie est, comme il se doit compte tenu du sujet, essentiellement en allemand et consacrée à des villes ou des espaces germaniques, on risquera toutefois quelques remarques et étonnements pour un ouvrage publié en 1992 et achevé en 1991. En effet, l'auteur lui-même s'autorise quelques incursions dans le domaine français ou italien et l'on trouve Jacques Rossiaud légitimement cité à côté du «Petit Robert de la langue française» (?). Cependant nulle trace de l'«Histoire de la vie privée» (1985 !), non plus que de l'«Histoire des Femmes» (Tome II, le Moyen Age, 1990) ni de l'«Histoire de la Famille» (1986). Il ne s'agit pas d'un réflexe de chauvinisme de la part d'un lecteur français, mais il nous semble que les héritiers de la pensée des Annales si attentifs au privé et aux mentalités avaient matière à enrichir la réflexion de l'auteur et l'on s'étonnera de ne pas voir les noms de Georges Duby, Christiane Klapisch, Michel Mollat ou bien encore de Claude Gauvard ou de Jean-Louis Flandrin une seule fois cités en bibliographie sur un sujet qui touchait aux femmes, au sexe, à l'exclusion, à la pauvreté et aux déviances ... Et même du côté de la littérature allemande, le lecteur sera surpris de ne pas trouver l'ouvrage d'Edith Ennen (*Frauen im Mittelalter*, 1984) ou bien de renvois aux travaux de Claudia Opitz et Heide Wunder entre autres.

Pierre MONNET, Dijon

Nadia POLLINI, *La Mort du Prince. Rituels funéraires de la Maison de Savoie (1343–1451)*, Lausanne (Univ. de Lausanne, Fac. des Lettres) 1994, 286 p. (Fondation Humbert II et Marie José de Savoie – Cahiers Lausannois d'histoire médiévale, 9).

Les rituels funéraires d'une maison princière sont l'un des endroits privilégiés où s'exprime la conscience dynastique et nobiliaire; c'est également le lieu où s'opère la transmission du pouvoir. Nadia Pollini a choisi d'examiner les dispositions mortuaires à travers la Maison de Savoie, pour laquelle il existe dès le milieu du XIV^e siècle une riche documentation comptable, intégralement éditée dans cet ouvrage. Son étude suit pas à pas le rythme des gestes et des pratiques, de la préparation à la mort aux cérémonies funèbres, pour les trois comtes du XIV^e siècle (Aymon, Amédée VI et Amédée VII), puis pour Amédée VIII (mort en 1451), duc et pape sous le nom de Félix V, dont le statut de haut prélat le distinguera de ses prédécesseurs, tant au niveau de son choix de sépulture que de l'organisation de ses funérailles.